# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

CENTRE CYNEGETIQUE DE REGHAIA

REF N°: / C.C.R/ 2012 Réghaia le :

# Rapport sur le déroulement de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides au niveau du Centre Cynégétique de Réghaia « 2 Février 2012 »



# I- <u>Célébration officielle de la</u> <u>journée mondiale des zones</u> humides 2012 :

La journée mondiale des zones humides a été officiellement célébrée du 02 au 04 février 2012 sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural sous la

présidence du secrétaire général du ministère, Mr. Sid-Ahmed FERROUKHI au niveau de la Zone Humide de la réserve naturelle du Lac de Réghaia classé site Ramsar en 2003. En présence de :

- Le Directeur Général des Forêts,
- Le Directeur de la protection de la faune et de la flore, et son staff technique,
- Circonscription des forets de Rouiba,

- Circonscription des forets de Bouchaoui,
- Le Directeur du Centre Cynégétique de Zéralda,
- P/APC de Réghaia,
- Les membres de l'association scientifique de Boumerdes,
- L'Union des Parents d'Elève Est d'Alger

Le thème retenu pour cette année au niveau mondial porte sur "le tourisme dans les zones humides : une expérience unique", et pour slogan "le tourisme responsable, tout bénéf pour les zones humides et les populations".

Programme de la célébration officielle de la journée au niveau du Centre Cynégétique de Réghaia :

- ✓ Visite du centre d'éducation et de sensibilisation du public pour enfants
- ✓ Visite du centre d'éducation et de sensibilisation du public pour adultes
- ✓ Plantation symbolique
- ✓ Remise des cadeaux aux lauréats
- ✓ Conférence de presse













#### II- Principales activités :

Les portes ouvertes de la Journée Mondiale pour les Zones Humides ont eu lieu du 02 au 04 février 2012.

La célébration de la journée a été faite en collaboration avec l'Union des Parents d'Elève Est d'Alger suite à la signature d'une convention avec le Centre Cynégétique de Réghaia. Participation des écoles limitrophes comme l'école primaire Ali Khodja et le CEM Cheb Cheb.

Prés de 250 élèves ont découvert les particularités de la zone humide du lac de Réghaia et ont partagé à nos cotés toutes ces notions à travers des ateliers proposant différentes activités :

#### 1- Concours de dessin:

Le concours de dessin a été lancé dans le courant du mois de janvier. Le sujet a été choisis selon le thème Ramsar "Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique". Le concours a été ouvert aux élèves du CEM Cheb cheb de Réghaia. La clôture des remises des dessins a été fixée la semaine précédant la journée mondiale des zones humides. La sélection des meilleurs dessins a été faite au niveau du CCR. Les deux premiers dessins ont été choisis pour être imprimés sur des affiches annonçant le thème de l'année. Ces affiches ont été distribuées dans les écoles et pendant la journée.

#### 2- Coloriage et confection du Flipbook :

L'atelier Flipbook a permis de faire découvrir aux enfants la magie et le plaisir en composant un petit carnet de dessin qui s'anime en le feuilletant. C'est l'activité proposée par Ramsar pour l'année 2012.





#### 3- Atelier de confection des poupées marionnettes :

L'objectif de cet atelier est de confectionner des marionnettes représentant des animaux relatifs aux zones humides telles que le canard et la grenouille. Au cours de la séance l'enfant a pu fabriquer et décorer le costume et la marionnette.





### 4- Atelier de confection de masques :

Cet atelier permet aux enfants à travers l'univers du masque d'apprécier et de respecter l'environnement.

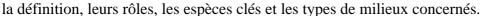
Au cours de la séance l'enfant apprend à confectionner un masque avec des déchets tel que le carton, les journaux,......





#### 5- Projection continue de films:

De nombreuses projections ont enrichi la célébration de la journée mondiale des zones humides et ont permis aux enfants de comprendre toutes les notions liées aux zones humides,







#### 6- Observation de l'avifaune au niveau du lac de Réghaia :

En parallèle des activités au centre d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, des observations des oiseaux d'eau ont été proposées aux enfants. Elles permettent de les initier à l'observation en milieu naturel et de les sensibiliser à la préservation de ces nombreuses espèces.

Des longues vues ont été mise à la disposition des enfants ainsi que des fiches sur l'écologie des oiseaux ont été distribués à chaque enfant.





#### 7- <u>Visites guidées et sensibilisation au niveau du CESP</u>:

Des visites guidées ont été programmées au niveau du centre d'éducation et de sensibilisation pour enfants, elles permettent de pouvoir expliquer aux enfants l'importance de la manifestation, mais aussi de partager avec eux l'ensemble des connaissances sur la zone humide du lac de Réghaia.

#### 8- Plantation symbolique:

Mr le secrétaire général a participé à une plantation symbolique d'arbre d'olivier au niveau de l'aire de détente Ibis.





#### 9- Remise des cadeaux:

La remise des prix aux lauréats des écoles appartenant a l'union des parents d'élèves EST d'Alger a été honoré au niveau de la cafète du centre.





#### 10-Animation clown:

A cette occasion, la maison de jeune Ahmed El Bey de Réghaia a participé à cette journée par des activités culturelles animées par des clowns.

#### 11- Photographie de la nature :

Cet atelier proposé par de jeunes bénévoles exerçant dans le domaine de la photographie, a permis à travers une projection sur grand écran de visualiser des photos d'oiseaux des différentes zones humides algériennes.

#### III- Communication de l'événement :

A l'occasion de cette journée, les éléments d'information suivants ont été préparés :

- Des banderoles annonçant la journée ;
- Des affiches sur la célébration de la journée mondiale des zones humides en langue française et arabe « fiche Ramsar »
- Des flyers traduits en langue arabe;
- Une affiche faite par les dessins d'enfants (les meilleurs dessins).

Cette journée a fait l'objet d'une large couverture médiatique :

- La presse parlée chaine radio (El Bahdja, la chaine II, chaine radio internationale)
- La presse écrite (APS, Soir d'Algérie, Horizon, Chiffre d'affaire, magazine green Algérie,.....)
- Les chaines télévisées (ENTV, Algérie 3, émission biatouna)





## **Articles de presse:**

(APS) lundi 30 janvier 2012 13 : 19

Zones humides : La direction générale des forêts table sur ''le tourisme responsable''



ALGER - La protection et la valorisation du patrimoine environnemental national, et notamment les zones humides, seront au menu des actions de sensibilisation du public à travers la célébration de la Journée mondiale de ces espaces de la biodiversité, célébrée le 2 février de chaque année.

Selon un communiqué de la direction générale des forêts, le thème retenu cette année au niveau mondial porte sur le "tourisme dans les zones humides, une expérience unique", et pour slogan "le tourisme responsable, au bénéfice des zones humides et des populations".

Lieux de tourisme par excellence, sites de reproduction biologique, théâtres de conservation de la biodiversité, les zones humides fournissent des moyens d'existence au plan national qui sont très utiles à l'infrastructure touristique, précise-t-on de même source.

A cette occasion, les activités prévues à l'échelle nationale consistent en des conférences et tables rondes sur la thématique, des émissions radiophoniques sur le thème des zones humides, la sensibilisation des écoliers et des sorties sur les zones humides et les plantations.

Pour le grand public, il est prévu des séances d'initiation sur les méthodes de comptage des oiseaux d'eau, de distribution d'affiches, de prospectus, de dépliants et de CD, des concours et distributions de prix aux lauréats et enfin des expositions sur le thème de cette journée.

La célébration de cette journée mondiale des zones humides marque la signature, le 2 février 1971, de la Convention relative aux zones humides. La célébration officielle de cette journée aura lieu sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture et du développement rural au niveau de la zone humide du lac de Réghaïa.

Parmi les projets mondiaux de valorisation des zones humides figurent la valorisation de zones humides algériennes, qui ont drainé des projets de coopération avec les institutions internationales, comme le projet de "gestion rationnelle du site Ramsar de la plaine de Guerbes-Senhadja", précise-t-on de même source.

Journée mondiale des zones humides

Pour un tourisme responsable en Algérie

Midi libre 31 Janvier 2012

La protection et la valorisation du patrimoine environnemental national, et notamment les zones humides, seront au menu des actions de sensibilisation du public à travers la célébration de la Journée mondiale de ces espaces de la biodiversité, célébrée le 2 février de chaque année. Selon un communiqué de la direction générale des forêts, le thème retenu cette année au niveau mondial porte sur le "Tourisme dans les zones humides, une expérience unique", et pour slogan "Le tourisme responsable, au bénéfice des zones humides et des populations". Lieux de tourisme par excellence, sites de reproduction biologique, théâtres de conservation de la biodiversité, les zones humides fournissent des moyens d'existence au plan national qui sont touristique, précise-t-on même très utiles l'infrastructure de A cette occasion, les activités prévues à l'échelle nationale consistent en des conférences et tables rondes sur la thématique, des émissions radiophoniques sur les thèmes des zones humides, la sensibilisation des écoliers et des sorties sur les zones humides et les plantations. Pour le grand public, il est prévu des séances d'initiation sur les méthodes de comptage des oiseaux d'eau, de distribution d'affiches, de prospectus, de dépliants et de CD, des concours et distributions de prix aux lauréats et enfin des expositions sur le thème de cette journée. La célébration de cette journée mondiale des zones humides marque la signature, le 2 février 1971, de la Convention relative aux zones humides. La célébration officielle de cette journée aura lieu sous le haut patronage du ministre de l'agriculture et du développement rural au niveau humide du Réghaia. de la zone lac de Parmi les projets mondiaux de valorisation des zones humides figurent la valorisation de zones humides algériennes, qui ont drainé des projets de coopération avec les institutions internationales, comme le projet de "gestion rationnelle du site Ramsar de la plaine de Guerbes-Senhadja", précise t-on de même source.

*Par* : *R*. *E*.

L'Algérie commémore la signature de la convention de Ramsar Amel Bouakba La Tribune : 01 - 02 - 2012

A l'instar de nombreux pays, l'Algérie célèbre la Journée mondiale des zones humides

aujourd'hui, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. «Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique », est le thème de cette journée, célébrée sous le slogan « le tourisme responsable, tout bénef pour les zones humides et les populations». La cérémonie officielle aura lieu aujourd'hui, au centre Cynégétique de Réghaïa, sous la présidence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture et di Développement Rural, Sidi-Ahmed Ferroukhi. Au menu, de nombreux événements, découverte et sensibilisation du public sur les zones humides, des conférences et des expositions. Les zones humides jouent un rôle essentiel dans l'expérience touristique. D'un intérêt écologique et touristique indéniable, ces milieux naturels constituent un fabuleux réservoir de biodiversité ou diversité biologique. 30 ans après son adhésion à la convention Ramsar, l'Algérie mène une stratégie d'amélioration et de valorisation des équilibres écologiques. Dans ce sens, il a été retenu, au titre de l'échéance quinquennale 2010-2014, cinq programmes nationaux au profit des différents territoires ruraux. Il s'agit des programmes de protection de bassins versants, de lutte contre la désertification, de réhabilitation et extension du patrimoine forestier, de mise en valeur des terres et de conservation des écosystèmes naturels. Les actions entreprises jusqu'à maintenant ont permis le classement de 50 sites d'importance internationale (2 990 393 ha) sur la liste Ramsar, alors que 10 autres sites sont en voie de l'être, avec pour objectif d'atteindre 3,5 millions d'hectares d'espaces classés.

Il est aussi question de l'élaboration de 28 plans de gestion sur les 50 sites classés, dont 2 en cours d'application, la création du réseau d'observateurs ornithologiques par arrêté ministériel signé le 2 août 2011, pour le suivi écologique et la mise en place d'une stratégie nationale de gestion durable des zones humides. L'Algérie veut ainsi protéger ses zones humides, lieux de tourisme par excellence qui représentent d'énormes avantages tant du point de vue économique qu'environnemental. Elles constituent, aujourd'hui, un grand pôle d'attraction, très recherché, en particulier par les citadins, qui méritent certainement plus d'attention et de valorisation.

A.B.